

PLU Plan Local d'Urbanisme

de Roquebrune Cap Martin

4A. PLAN DE ZONAGE DU PLU
4- Planche Sud Est

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme
Prescription de l'élaboration du PLU : 29 janvier 2015
Arrêt de l'élaboration du PLU : 01 août 2016
Approbation du PLU : 13 Février 2017
Approbation de la modification n°1 : 31 janvier 2022



- Zonage du PLU
- **UA** Nom de zone ou secteur

Paysages, patrimoine :

- Espace Boisé Classé
- Espace Vert Protégé
- Patrimoine naturel protégé
- Patrimoine bâti protégé
- Bâtiment pouvant changer de destination en zone N

Servitudes et réservations :

- Emplacement réservé
- Servitude de mixité sociale
- Servitude d'attente de projet
- Orientations d'aménagement et de programmation
- Polygones d'implantation et côte NGF
- Polygone d'implantation pour infrastructures
- Polygone d'implantation pour bâtiments

Plan de prévention du risque de mouvement de terrain (révision n°1 approuvée le 18 novembre 2009)

- Zone rouge

N
W E
S

0 50 100 200 Mètres

1:2 500